



Conservatoire de Musique et de Danse

1 rue Houillère
57800 FREYMING MERLEBACH
Courriel : cconservatoire@sfr.fr

Freyming Merlebach, le 30 octobre 2020

Objet : Fermeture temporaire du Conservatoire

Madame, Monsieur,

Sur décision administrative liée à la crise sanitaire du Covid-19 les cours du Conservatoire sont annulés dans l'établissement à compter du **lundi 2 novembre 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.**

Pour maintenir un contact avec les élèves et poursuivre autant que possible un suivi pédagogique pendant cette période, les professeurs (dans la limite du possible) proposeront un suivi de l'enseignement à distance.

Conscient de l'impact de cette crise sanitaire sur notre fonctionnement habituel, le comité de gestion du Conservatoire décide d'un aménagement des droits de scolarité pour cette période.

Les cours collectifs (danse, théâtre et Formation musicale)(pour les élèves qui sont inscrits uniquement en formation musicale) seront remboursés.

Pour les cours individuels, les professeurs tiendront à jour une liste des cours donnés à distance durant cette période.

Le remboursement concernera alors les cours qui n'auront pas pu être donnés par le professeur.

Pour pouvoir effectuer un remboursement, il faut au préalable avoir encaissé les droits de scolarité.

Procédure de remboursement :

1. L'ensemble des chèques correspondant aux frais de scolarité du 1^{er} trimestre seront encaissés aux mois de novembre et décembre.
2. Remboursements des cours manquants au début du 2^{ème} trimestre

Nous étudierons la possibilité de rattraper les cours durant les vacances (suivant la disponibilité des professeurs).

Nous espérons votre fidélité et continuerons de tout mettre en œuvre pour limiter au maximum les désagréments de cette période difficile.

Pour le Comité, le Président